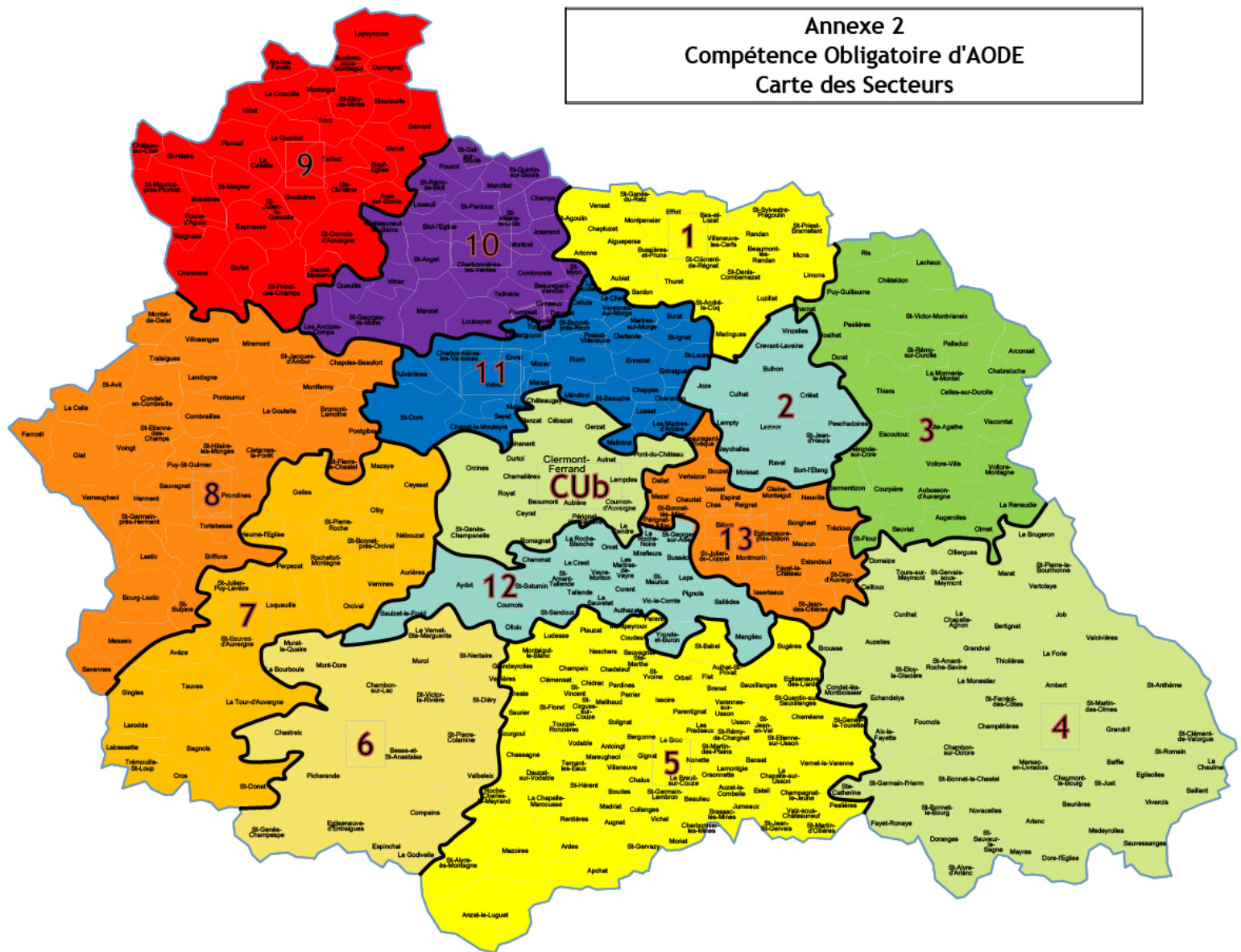


Et toujours aménageur du Territoire.....

Fiche 2 : Organisation

Le Syndicat fédère 483 collectivités : 446 communes du Puy-de-Dôme regroupées en 13 Secteurs Intercommunaux d'Énergie, 1 communauté urbaine, 17 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et 1 secteur d'Éclairage Urbain de Clermont-Ferrand regroupant 19 communes.

Annexe 2
Compétence Obligatoire d'AODE
Carte des Secteurs



1947

2018

Et toujours aménageur du Territoire.....

Le Comité Syndical....

Le Syndicat est administré par un organe délibérant représentant les collectivités et les EPCI membres, appelé Comité Syndical.

Le Comité Syndical élit, parmi les délégués qui le composent, un bureau.

Le bureau du Comité Syndical est composé du Président, de 5 Vice-Présidents, de 2 secrétaires et de 14 membres (composition au 25 novembre 2017) :

Président : Bernard VEISSIERE (SIE Issoire)

Vice-Présidents : Monique BONNET (Clermont-Auvergne-Métropole)
Jacky BOUKHALFA (SIE Saint-Eloy-Les-Mines)
Jean-Michel VARGAS (SIE Billom)
Christian MELIS (Riom Limagne et Volcans)
Sébastien GOUTTEBEL (SIE Mont-Dore)

Secrétaires : Alain HAUTIER (SIE Lezoux)
Pierre METZGER (Syndicat de Chadieu)

Membres : Pascal CAILLET (SIE Manzat)
Josette CHAPUZET (SIE Manzat)
Françoise GATTO (Clermont-Auvergne-Métropole)
Michel NICOLLET (SIE Issoire)
Jean-Pierre SAUVANT (SIE Issoire)
Annie TALLARD (SIE Pontaumur)
Gérard ROUX (SIE Rochefort-Montagne)
Yves FOURNET-FAYARD (SIE Ambert)
Alain CATHERINE (Clermont-Auvergne-Métropole)
Claude LAURENCON (SIE Veyre-Monton)
Marc DELPOSEN (Thiers Dore et Montagne)
Alain PAULET (SIE Riom)